

Conseil d'administration d'une association 1901

Par miac, le 11/07/2013 à 08:01

Bonjour

je suis président d'une association loi 1901

avec un conseil d'administration de 11 personnes. Quatre de ses personnes sont inactivent et ne prennent part à aucune décision. j'aimerai savoir si je peux demander leur démission, ce qui permettrait à d'autres personnes de rentrer. Si non que me conseilleriez vous de faire pour que notre association puisse mieux fonctionner.

je vous remercie pour votre aide.

bonne journée